

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le 19 MARS 2026

ID : 071-217104454-20260318-DEC\_15\_2026-AU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

DEC- 15-2026

CONTRAT D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATIONS ET VENTILATION TYPE 1  
ESPACE PÉRISCOLAIRE ROGER BALAN

UNION TECHNIQUE DU BÂTIMENT (UTB)

Raymond BURDIN, Maire de la commune de Saint Marcel,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la consultation des entreprises conformément à l'article R2122-8,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, me donnant délégation pour traiter certaines affaires,

Considérant qu'il convient de conclure un contrat de maintenance afin d'assurer l'entretien frigorifique et aéraulique de l'Espace Péri-scolaire Roger Balan,

Vu l'offre proposée par la société UNION TECHNIQUE DU BÂTIMENT (UTB),

DÉCIDE :

**Article 1er** : Est acceptée la signature d'un contrat afin d'assurer l'entretien frigorifique et aéraulique de l'Espace Péri-scolaire Roger Balan, entre la ville de Saint Marcel et la société UNION TECHNIQUE DU BÂTIMENT (UTB), Agence Bourgogne Franche-Comté – Z.I Beaune Vignoles – 8 rue Gaston Chevrolet – 21200 BEAUNE.

**Article 2** : Le contrat prend effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, pour une durée d'un an à raison de deux interventions par année. Il est renouvelable par tacite reconduction.

**Article 3** : La Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint-Marcel et Monsieur le Comptable du Service Gestion Comptable de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société UNION TECHNIQUE DU BÂTIMENT (UTB).

**Article 4** : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa notification.

Fait à Saint-Marcel, le 18 mars 2026

Le Maire,

Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,  
Raymond BURDIN  
Maire,

